

COMMUNE DE JOB

SEANCE DU 24 JUILLET 2020

Date de la convocation : 17/07/2020

Le Conseil Municipal de JOB, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente le 24 juillet 2020 à 20 heures sous la présidence de Monsieur DAUPHIN François, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. DAUPHIN François, MOREL Michel, Mme COL Sylvie, MM. GOUTTE Gérard, CARTADE Pierre, CHARDON Pierre, Mme DAUPHIN Virginie, M. DURET Stéphane, Mmes GAY DES COMBES Mélody, ROLHION Annie, M. TAILLANDIER Pascal.

Procurations : Mme BEAL Alexandra à Mme DAUPHIN Virginie

Mme BERTHEOL Sophie à M. MOREL Michel

M. FABRY Régine à Mme GAY DES COMBES Mélody

Absent excusé : M. ARTAUD Nans

Secrétaire : M. DURET Stéphane

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du registre des délibérations de la réunion du 03 juillet 2020.

N° 1 : SUBVENTIONS 2020

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'afin d'établir le Budget Primitif de 2020, il y aurait lieu de fixer le montant des subventions à allouer aux associations et organismes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder pour 2020 les subventions suivantes :

AS JOB	450,00 €
Amicale laïque	600,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300,00 €
Club St Loup	300,00 €
Assoc. Gymnastique Volontaire de JOB	350,00 €
Anciens combattants de JOB	100,00 €
M.N.T	80,00 €
Assoc. « Inter associations de JOB »	500,00 €
JOB Tennis de Table	250,00 €
Syndicat d'initiative	1 000,00 €
Réserve	1 000,00 €

N° 2 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2020 à l'unanimité qui s'équilibrent comme suit :

Budget communal :

- Section de fonctionnement : 975 398,00 € dont :

686 033,00 € pour le budget communal,

181 517,00 € pour la section de Chantemerle et Autres,

89 321,00 € pour la section de Fraisses et Cognol,

13 731,00 € pour la section de Tarrit,

et 4 796,00 € pour les sections diverses

- Section d'investissement : 1 268 976,00 €

La réalisation des investissements justifie l'inscription d'un emprunt de 672 246,38 €

Service des eaux et assainissement :

- Section fonctionnement : 111 860,00 €

- Section investissement : 344 361,00 €

La réalisation des investissements justifie l'inscription d'un emprunt de 20 525,26 €

Budget caisse des écoles :

- Section fonctionnement : 6 900,00 €

La séance est levée à 21 h 25.